L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 9 AVRIL 1871. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 9 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Vincent & Co., à 10 heures, au No de la rue du Canal — Vente spéciale, à crédit, par colis, de marchandises sèches anglaises, importées par MM. O. B. Graham & Co.

Par Stern & Bros—Au No 16 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et Brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co. à leur salle d'encan, No 36 de la rue de Chartres — Marchandises sèches et lingerie; marchandises avariées.

ATTENTION!!

Placide J. Spear, encanteur, informe le public en général qu'ayant été incapable de terminer la vente à l'encan de diamants, argenterie, montres en or et en argent, ainsi que diverses bijouteries, au magasin de prêts et dépôts No 15 rue St-Charles, entre Canal et Commune, il continuera la vente des susdits objets demain lundi, et mardi le 11 courant. Nous engageons fortement nos lecteurs à assister à la vente de M. P. J. Spear, sachant qu'il vend tous les articles offerts par lui sans égard aux prix coûtants.

Rare Chance.—Pour les particularités relatives à la vente de la machine et de la coque du steamer Belle of Alton, voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Murphy.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", coin des rues Camp et Poydras.

CANDIS PURS et sans MELANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 98 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, DIMANCHE.
OPÉRA—La Favorite.
ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Stranger, et Honey Moon.
ST-CHARLES.—Damon et Pithias.

$100,000 EN FAUX WARRANTS.

Sur l'affidavit du gouverneur Warmoth, le juge Théard, remplaçant le juge Dibble, absent en ce moment, a rendu contre l'auditeur Graham un ordre par lequel cet officier d'Etat devra produire, lundi prochain 10 avril, les raisons pour lesquelles l'injonction sollicitée par le gouverneur dans le cas suivant ne serait pas accordée. Cette demande d'injonction est fondée sur des informations desquelles il résulterait que de grandes escroqueries seraient sur le point d'être commises contre le trésor d'Etat à l'aide de résolutions non votées et cependant imprimées comme faisant partie des procès verbaux de la Chambre des représentants. Ces résolutions seraient autant de fraudes commises à l'instigation du président de la Chambre, George W. Carter, qui aurait ordonné à M. Wm. Vigers, secrétaire, de les incorporer dans le journal de l'assemblée. Les warrants qu'il s'agirait d'émettre conformément aux dites résolutions ne s'élèveraient pas à moins de $100,000, et il est possible que M. Pinckney Smith, commis de la chambre aux warrants, en ait déjà émis quelques uns.

Il était donc nécessaire d'adresser une injonction à l'Auditeur des Comptes publics qui aurait pu se croire obligé en vertu de ses fonctions ministérielles de reconnaître ces warrants frauduleux comme des obligations de l'Etat. Une demande d'injonction contre l'auditeur devait nécessairement être suivie d'une demande d'injonction contre le trésorier qui, en vertu des devoirs officiels de sa charge, aurait pu, de son côté, se croire obligé de payer ces warrants. Aussi la même démarche a-t-elle été faite à la Huitième Cour qui a ordonné au trésorier de produire, mercredi prochain, 12 avril, les raisons pour lesquelles l'injonction ne serait pas accordée.

Cette affaire promet de beaux développements. Un président d'un corps représentatif qui fait publier de faux procès-verbaux pour escroquer l'argent de l'Etat! C'est peut-être ce qu'on n'avait jamais vu encore. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire scandaleuse entre tes.

HÔTEL ST-LOUIS.—Nous avons déjà parlé d'un projet de restauration qui intéresse au plus haut point les propriétaires du Second et du Troisième District, et déjà aussi nous leur avons adressé un appel en faveur de ce projet. L'Hôtel St-Louis sera cédé à bon marché par la Banque des Citoyens qui fera en même temps abandon de son ancien local rue Toulouse. La société qui s'est formée pour opérer cette acquisition a déjà réuni plus de fonds qu'il ne faut pour satisfaire aux demandes de la Banque; mais acheter l'Hôtel ne suffit pas. Il faut le restaurer et le meubler; il faut aussi convertir cet établissement inutile la vieille maison forte bâtisse de la rue Toulouse, et tout cela ne peut se faire pour rien. Nous adressons donc un nouvel appel aux capitalistes, aux négociants, mais surtout aux propriétaires intéressés à l'avenir de l'ancienne ville. Les propriétaires jusqu'à présent n'ont pas montré l'empressement qu'on devait naturellement en attendre. Nous n'ignorons pas que les temps sont malheureux et que les revenus fonciers en ville souffrent terriblement du gouvernement radical. Mais c'est une raison de plus pour faire de plus grands efforts afin de pouvoir mener à bien une entreprise qui contribuerait puissamment à relever le prix des immeubles dans le Second District. Nous invitons donc de nouveau les propriétaires à souscrire au projet sans plus d'hésitation. Les souscriptions sont reçues chez M. Eug. Miotou, rue Royale, entre les rues Bienville et Douane.

LA MACHINE A GAZ DE STEINER.—Nous avons besoin d'éclairage, et pour l'avoir brillant, facile et à bon marché, nous ne connaissons rien de mieux que la machine à gaz de Steiner. Si l'on ne veut payer qu'une piastre pour mille pieds cubes de gaz d'éclairage et si l'on veut avoir sans difficulté et sans peine une lumière douce, blanche et brillante, il faut se procurer une machine de Steiner. Comme quelques-uns de nos lecteurs n'ont pas encore vu ce magnifique et utile article, nous leur dirons qu'ils peuvent en voir au rue Carondelet, No. 33, au bureau de M. Thomas Real. Nous sommes sûr que par ce procédé on peut obtenir un gaz d'éclairage à un prix ne dépassant pas $1 par 1000 pieds cubes. On ne se sert ni d'acides ni de produits chimiques d'aucune espèce. La machine est si simple qu'un enfant peut l'entretenir après qu'elle a été arrangée, attendu qu'elle n'a besoin d'être montée qu'une fois tous les trois ou quatre jours.

Il n'y a rien qui puisse se déranger et nous ne voyons pas pourquoi la machine ne durerait pas cent ans. Elle emploie jusqu'à la dernière goutte de la gazoline. En conséquence, il n'y a rien de perdu. Pendant les froids les plus rigoureux de cet hiver, elle a éclairé magnifiquement au premier, au second et au troisième étage, et quand même il y avait de la glace sur la machine, glace provenant d'une chûte d'eau accidentelle. On dit que c'est la seule machine à air gazeux qui puisse opérer en temps froid, sans le secours d'aucune chaleur artificielle.

La Compagnie d'éclairage au gaz de Steiner a acheté les droits pour le Texas, la Louisiane et l'Alabama, et jugeant des mérites de la machine et du caractère du bureau des directeurs, nous pensons que la Compagnie ne peut manquer de faire de grandes et profitables affaires.—Voir l'annonce de la Compagnie dans une autre colonne et pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de la rue Gravier, No. 110.

COMPAGNIE NATIONALE TÉLÉGRAPHIQUE.—Les souscripteurs au capital social de cette compagnie sont convoqués pour lundi, 10 du courant, à 7 heures du soir, dans la salle de la Chambre de Commerce, au-dessus de la Banque Nationale. Il s'agit d'affaires importantes.

LA COMPAGNIE DES ABATTOIRS.—Les actionnaires de cette Compagnie, qui a maintenant pour président M. C. Cavaroc, sont convoqués pour le 12 mai 1871, afin de décider sur le sort d'un amendement consistant à réduire à un million (1,000,000) le capital actuel de deux millions (2,000,000) et à 10,000 actions le nombre actuel de 20,000. On trouvera plus loin un avis relatif à cette convocation.

COMPAGNIE DU GAZ STEINER.—Les livres de cette Compagnie resteront ouverts quelques jours de plus pour donner à ceux qui désirent souscrire la chance de le faire. Il ne reste plus que peu d'actions à placer. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

Avec $3 00, l'on obtient l'Histoire illustrée du Siége de Paris, chez Roux-Rey & Bech, 30, rue Royale.

Les Nouvelles de France.

L'abondance de ces nouvelles nous prend beaucoup de place, et leur gravité ne nous permet ni de les supprimer ni même de les abréger. Voulant les donner dans toute leur étendue, sans cependant négliger entièrement nos affaires locales, nous nous trouvons quelques fois en arrière de 12 ou de 24 heures, quand il s'agit d'emprunts faits aux journaux de France. Ces journaux arrivent nécessairement à New York avant d'arriver à la Nouvelle-Orléans et la presse de New York a sur nous cet avantage que nous ne pourrons jamais lui disputer.

Mais il en est un autre bien supérieur et que nous possédons amplement, c'est celui qui résulte des transmissions télégraphiques. Nos lecteurs ont dû le remarquer; l'Abeille contient tous les jours deux colonnes, très souvent deux colonnes et demie, de nouvelles européennes, venues par le câble et de nouvelles américaines venant de Washington et de tous les points des Etats-Unis et aussi du Mexique et de la Havane. Les nouvelles européennes sont du jour même, c'est-à-dire qu'elles nous arrivent ici quelques heures après qu'elles ont été adressées de Londres, de Paris, de Bruxelles ou de Berlin. Nous sommes donc, sous ce rapport, de trois jours, de trois jours et demi, et souvent de quatre jours en avance sur les journaux de New York. Quand la malle manque, la différence est encore plus grande, car le télégraphe est infaillible; il ne manque jamais, excepté dans les nuits d'horribles tempêtes, ce qui peut arriver une fois ou deux par an.

Ainsi donc, nous publions quotidiennement des nouvelles étrangères qui ne paraissent ici dans les journaux de New York que trois et quatre jours après; et quand les journaux publiés en français à New York sont reçus à la Nouvelle-Orléans, ils offrent à leurs lecteurs un bulletin de nouvelles si vieilles qu'on les prendrait pour une reproduction très maigre du bulletin étendu de l'Abeille, si l'on ne savait qu'elles viennent du Nord.

Ces explications nous ont paru nécessaires dans un moment où, pour plaire à nos lecteurs, nous sommes obligés de puiser de longs détails dans les journaux de Paris, tout en conservant une place pour les nouvelles télégraphiques et une autre place pour les nouvelles locales.

—On trouvera à la seconde page d'autres détails importants sur l'émeute à Paris.

CONFÉRENCES.—L'Hon. J. M. Peebles, ancien consul des Etats-Unis à Trébizonde (Turquie d'Asie), fera aujourd'hui une conférence dans la salle du Lyceum. M. Peebles est, nous dit-on, un orateur distingué, et l'on ne saurait passer une heure plus agréablement qu'en allant l'écouter. Lisez l'annonce publiée dans nos colonnes.

BAL.—Le Grand Conclave de l'Etat de la Louisiane de l'Ordre des S. W. M. donnera mardi soir, 11 avril, un grand bal de fantaisie à la salle des Odd-Fellows. Par les noms qui composent le comité d'organisation, nous pouvons juger que cette fête sera très brillante. Nous remercions le comité de nous avoir envoyé des cartes d'invitation.

CONCLAVE IONIE No. 11, S. W. M.—Une notice insérée plus loin prévient les officiers et les membres de ce conclave qu'ils sont convoqués dans leur salle de la rue St. Louis, pour mardi prochain, 11 du courant à 2 heures de l'après midi.

LIBRAIRIE COSMOPOLITAINE. — Nous avons reçu de M. A. Simon, de la Librairie cosmopolitaine, Passage de la Bourse, No. 94, l'Indépendance Belge du 15 mars. Nous le remercions de son attention.

Grâce au ROBERT E. LEE, les familles font des épargnes, chapeaux presque gratis coin St-Louis et Royale.

AVIS D'ASSESSMENTS No 50 à 53.—Voyez l'annonce contenant l'avis des décès de Danl. Erraid, Ignatius Caulfield, W. J. Duncan, et John Lutz.—L'assessment est payable au Bureau de la Compagnie d'Assistance Mutuelle et de Bienfaisance, d'Assurance sur la Vie, de la Louisiane, dans un délai de 30 jours, à compter du 3 avril 1871.

Quel fil employez-vous? Le fil supérieur, le fil sans pareil est celui de Williston, (Williston's combed Sea Island Spool Cotton), qui se vend rue des Magasins, No. 35. Il excelle celui de toutes les autres fabriques. On n'en trouve de meilleur nulle part.

Où courez-vous donc ainsi? — Au ROBERT E. LEE pour acheter des chapeaux presque pour rien et faire remettre mon Panama à neuf.

Faites porter vos Illustrations à domicile, en vous abonnant chez Roux-Rey & Bech, 30, rue Royale.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 182.

Le Second District se réveille, c'est prouvé par la vogue croissante de la Chapellerie ROBERT E. LEE, coin Royale et St-Louis.

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE DUNN.—Enquête du coroner, verdict du jury.—Les derniers témoins interrogés sont les nommés Patrick Sullivan et la femme Sarah-Jane, tous deux détenus dans la geôle, et M. Otto Meux, clerk de la station. Les dépositions de ces témoins corroborent celles que nous avons données et sont plus explicites encore. Nous ne croyons pas utile de les reproduire; le verdict suivant en disant plus long à lui seul.

Le jury du coroner composé de MM. P. H. Cotton, John Weldon, Thos. Lynn, Patrick Carraher et Thos McDermott, a rendu le verdict suivant:

Le défunt est mort des suites d'une fracture du crâne, causée par un instrument contondant que tenait dans les mains un nommé P. Cummisky, actuellement détenu à la station du 1er précinct, dans la soirée du 31 mars 1871, entre 10 et 11 heures du soir.

RIXE. — Cet en-tête ne manquera pas plus aujourd'hui à notre rapport quotidien, qu'il n'a manqué hier, et ne fera défaut demain.

Hier soir, vers 10 heures, une dispute s'est élevée entre les nommés Jno. Hickey et Jno. Reever, au coin des rues Bassin et Commune. Des gros mots aux menaces, des menaces aux coups, les deux jeunes gens en sont venus aux mains et Reeves a reçu dans l'abdomen un coup de poignard.

La blessure, heureusement pour lui, n'est pas dangereuse; et les soins qu'il reçoit à l'Hôpital de Charité le remettront bientôt sur pied.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Il s'en est fallu de peu que l'Eglise Catholique Allemande, sise rue de Berlin, entre les rues Constance et des Magasins, ne devînt la proie d'un incendie. Une lampe à huile de charbon ayant fait explosion, le liquide enflammé s'étant répandu, le tapis et quelques chaises ont pris feu. On s'est heureusement rendu maître des flammes avant que l'édifice ne fût sérieusement menacé.

ARRIVAGE DE COQUINS. — Un certain nombre de coupe-bourses et chevaliers du foulard sont arrivés, ces jours-ci, à la Nlle-Orléans, attirés par les courses, qui leur offrent une excellente occasion de travailler. La police, nous dit-on, a l'œil sur ces aimables jeunes gens, qu'elle connaît fort bien. C'est all right. Pourvu, mon Dieu, qu'elle ne soit pas myope au moment opportun.

VOLS.—On nous signale un grand nombre de vols commis dans les faubourgs éloignés de la ville. Nous avons beau prêcher la répression des méfaits, et la poursuite des voleurs: c'est en pure perte. Mais nous ne nous lasserons pas de crier: Delenda est Carthago. C'est à dire, il faut que la police fasse son devoir et poursuive à outrance les malfaiteurs qui infestent notre ville. Lorsqu'elle fera son devoir, nous cesserons de nous plaindre. Il est fort à craindre que ce ne soit pas avant longtemps.

SUICIDE.—Un Allemand du nom de Lappar, ouvrier cordonnier, demeurant rue Patterson, s'est pendu, hier, dans sa chambre. Les [illegible] qu'il a accompli son suicide sous l'influence d'un accès passager d'aliénation mentale. [illegible]

ACCIDENT.—[illegible] à l'Hôpital de Charité.

TENTATIVE DE VOL.—[illegible] Armstrong, l'un des rédacteurs du [illegible] forcer la serrure, et s'est avancé [illegible] l'individu a esquivé le danger, en détalant à toutes jambes.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

Grandes nouvelles de Paris.

Combat acharné à Neuilly.

Victoire des troupes du gouvernement.

Pertes immenses des insurgés.

Silence des forts occupés par l'insurrection.

Fin prochaine de l'insurrection.

MacMahon commandant en chef l'armée.

Nouvelles de Cuba.

Nouvelles de l'Amérique Méridionale.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 8 avril—Une dépêche de Marseille dit que la ville est calme. Crémieux, Pélissier et quelques autres membres du comité ont été arrêtés et conduits à la maison d'arrêt, où ils attendent leur jugement. (Ce Crémieux est le neveu de l'ex-ministre.—Note du trad.)

Paris, 7 avril, via Londres, 8 avril—La lutte est terrible. Les nationaux ont ré-occupé, jeudi soir, les barricades de Neuilly. Ils ont été vivement attaqués aujourd'hui par l'artillerie de l'armée de Versailles. Les nationaux avaient des mitrailleuses en batterie sur les barricades.

Les troupes du gouvernement n'ont cessé de faire tomber sur les insurgés une véritable grêle de projectiles jusqu'à quatre heures de l'après-midi, heure à laquelle elles ont semblé se préparer à donner l'assaut. Le mouvement, cependant, n'était qu'une feinte. Au lieu de marcher en une colonne, les troupes se sont divisées en deux colonnes et ont pris en flanc, de droite et de gauche, les positions des insurgés. Pendant une heure, le feu de mousqueterie a été terrible, et le combat n'a cessé de devenir de plus en plus acharné.

Le comité des insurgés a alors fait avancer deux bataillons de troupes fraîches soutenus par huit canons.

Une foule de femmes et d'enfants, derrière l'Arc de Triomphe, où la position était fort dangereuse, suivaient avec anxiété les péripéties de la lutte. Les nationaux qui gardent l'enceinte résistent avec détermination, et sont disposés à défendre les rues pied par pied, si les troupes de l'assemblée parviennent à entrer dans Paris.

Les nationaux ont concentré des forces considérables sur la place Vendôme.

Ils ont placé des batteries d'artillerie dans la cour du Palais Royal et devant la Madeleine.

Versailles, 8 avril—La Terreur continue à régner à Paris. La population honnête s'est émue des insultes faites à la religion. C'est une véritable guerre que les communistes font aux prêtres. Aucun ecclésiastique ne peut se montrer dans les rues sans courir des dangers.

On n'espère qu'en Mac-Mahon.

Les troupes du gouvernement conservent toutes les positions prises hier sur les insurgés.

Il n'y a eu d'attaque faite d'aucun côté.

La population aisée désire vivement voir Paris ré-occupé par les Allemands.

Les pertes dans les combats d'hier, des deux côtés, sont aussi considérables que les dépêches d'hier l'ont annoncé.

La conduite des troupes du gouvernement dans l'avenue de Neuilly a été héroïque. Elles ont resté sans faiblir un seul instant sous une pluie de bombes, de projectiles, et le feu le plus vif. Elles ont éprouvé de grandes pertes, mais leur succès est complet.

Depuis ce combat, les communistes ont commis les excès les plus sauvages et ont égorgé (butchered) leurs prisonniers. L'excitation ici (à Versailles) est intense. Les communications avec Paris sont extrêmement difficiles.

Londres, 8 avril, 11 h. 30 du matin — On annonce de Paris que Ladislas Dombrowski a été nommé commandant de la garde nationale, en remplacement du général Bergeret.

Les gardes nationaux sont restés, toute la nuit de vendredi, dans leurs positions au pont de Neuilly.

(La circulaire de Thiers annonce que le pont de Neuilly a été enlevé le 7, vendredi, par les troupes. — Note du Trad.)

Une dépêche partie de Versailles, ce soir, donne les renseignements suivants:

Le maréchal MacMahon a le commandement en chef de l'armée, qui est divisée en quatre corps.

Les trois premiers corps, qui sont en service actif, ont pour commandants les généraux Ladmirault, Salsset et Du Barail. Le quatrième corps, commandé par le général Vinoy, forme la réserve.

L'Assemblée nationale ayant voté un amendement à la loi électorale, disposant que les maires de toutes les communes de France seraient élus par le suffrage universel, le gouvernement a insisté pour que la nomination des maires des villes d'une certaine importance lui fût laissée. M. Thiers ayant posé la question de cabinet, la Chambre, à une grande majorité, a soutenu la proposition du gouvernement et a conféré à celui-ci le pouvoir de nommer les maires des villes dont la population excède 20,000 habitants.

On signale une épidémie de varioloïde à Dieppe.

Versailles, 8 avril.—Extrait d'une circulaire adressée par le Président Thiers aux préfets à la date du 7:

Le gendarmerie a emporté les positions des insurgés à Courbevoie; et aujourd'hui le pont de Neuilly a été enlevé par nos troupes. Le général Montauban a été légèrement blessé; le général Pechot l'a été sérieusement. Les pertes des insurgés sont immenses, et les positions prises par nos troupes sont d'une importance décisive.

Londres, 8— Une dépêche spéciale de Versailles au London Telegraph contient ce qui suit:

Les troupes de l'Assemblée se sont avancées jusqu'à la porte Maillot et ont pris position sous les remparts. Les forts d'Issy et de Bicêtre ont cessé le feu. Paris n'a de provisions que pour deux jours. La fin de l'insurrection est imminente.

Une dépêche spéciale au Times dit que les insurgés ont commencé à mettre à exécution leur les prisonniers qu'ils ont fait, leurs menaces de représailles.

La Commune a interdit l'ouverture des Eglises. Presque tous les prêtres ont été mis en prison.

Le maréchal MacMahon, qui commande l'armée de Versailles, a établi son quartier-général au Petit-Trianon. Le général Vinoy commande les corps de réserve.

Londres, 8 avril, 3 heures après-midi.—Une dépêche spéciale du Times dément la nouvelle qu'une partie de l'armée prussienne stationnée aux environs de Paris a reçu l'ordre d'entrer dans la ville.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

La Havane, 7 avril—Le général rebelle Modesto Diaz a surpris, dans le voisinage de Manzanillo, une colonne d'Espagnols, et a mis à ceux-ci 60 hommes hors de combat. Revenus de la surprise d'une attaque aussi soudaine, les Espagnols ont repris l'offensive et les rebelles ont disparu.

On a une confirmation indirecte de la défaite du colonel Morales de los Rios, près de Santo Espiritu. Le [illegible] l'intention de surprendre les forces rebelles. Celles-ci, sous le commandement de Hernández, Villamas, Bernetta, Marcas et Garcia, occupent de fortes positions dans les montagnes, à 6 milles de Santo Espiritu. La défaite des Espagnols, dont les pertes sont considérables, est, croit-on, la cause du départ de Valmaseda pour Santo Espiritu.

La Havane, 8 avril.—E. de Macida, père du dernièrement par les insurgés, était le beau-père du général Angel Castillo, qui a servi si brillamment pendant la première année de l'insurrection et qui a péri dans l'attaque d'une position retranchée occupée par les Espagnols, près de Morón, après la défaite et la mort du colonel Portal.

La Havane, 8 avril.—Léopold Villajos a été exécuté à Cienfuegos.

Valmaseda est toujours à Santo Espiritu.

NOUVELLES DIVERSES.

Jamaïque, 8—Nouvelles d'Aspinwall, en date du 4. La route explorée pour un canal aura 38 milles de long. On annonce de la Colombie, la révolution, une épidémie de variole et deux tremblements de terre. Du Pérou, de grandes inondations. De la République Argentine, la [illegible] du Chili, une insurrection indienne imminente.

[illegible] par les Patagons.

[illegible]

Sept hommes ont péri. Les officiers et les passagers n'ont eu aucun mal.

Pittsburg, Pennsylvania, 8 avril — L'église catholique de Ste-Brigitte, située dans le 11ème ward, a été détruite par le feu.

New York, 8—Thermomètre 79. On signale un cas d'insolation.

Arrivés: City of Galveston, Cortès et Bienville, de la Nouvelle-Orléans.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New-York, 8 avril — Or 110 1/8 à 110 3/4.

Mobile, 8 avril—Coton calme. Middling 14 1/4. Arrivages 473. Exporté 937. Ventes 800. Stock 54,231.

New York, 8— Coton calme et ferme. Ventes 1976 balles; 15 1/8.

(Dépêches d'hier soir.)

New-York, 8 avril—Une dépêche de Versailles dit: Les troupes du gouvernement ont emporté le pont de Neuilly hier, dans l'après-midi, et ont traversé la Seine à trois heures et demie, sous un épouvantable feu de canons et de mitrailleuses, entretenu par les insurgés.

Les troupes ont marché par l'Avenue de Neuilly, en refoulant avec furie les insurgés dans la ville et se sont avancées jusqu'à la porte Maillot. Le massacre a été grand. Les troupes occupent maintenant des positions sous les remparts. Les insurgés ont cessé de tirer des forts d'Issy et de Vanves.

Les troupes sont maintenant si près de Paris qu'elles envoient continuellement des obus dans la ville où la plus grande consternation règne.

Les insurgés ont souffert beaucoup. Les troupes du gouvernement se sont battues d'une manière splendide à Montèvère où le général Gallifet a rossé les insurgés. Pas de détails.

Le Journal de l'insurrection.

Le Journal officiel du 19, contient les documents suivants, qui émanent du comité central républicain:

"Paris, le 19 mars 1871.

FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE DE LA GARDE NATIONALE.

Organe du comité central.

Si le comité central de la garde nationale était un gouvernement, il pourrait pour la dignité de ses électeurs, dédaigner de se justifier. Mais comme sa première affirmation a été de déclarer "qu'il ne prétendait pas prendre la place de ceux que le souffle populaire a renversés" tenant à simple honnêteté de rester exactement dans la limite expresse du mandat qui lui a été confié, il demeure un composé de personnalités qui ont le droit de se défendre.

Enfant de la République qui écrit sur sa devise le grand mot de: Fraternité, il pardonne à ses détracteurs; mais il veut persuader les honnêtes gens qui ont accepté la calomnie par ignorance.

Il n'a pas été occulte: ses membres ont mis leurs noms à toutes les affiches. Si ces noms étaient obscurs, ils n'ont pas fui la responsabilité,—et elle était grande.

Il n'a pas été inconnu, car il était issu de la libre expression des suffrages de deux cent quinze bataillons de la garde nationale.

Il n'a pas été fauteur de désordres, car la garde nationale, qui lui a fait l'honneur d'accepter sa direction, n'a commis ni excès ni représailles, et s'est montrée imposante et forte par la sagesse et la modération de sa conduite.

Et pourtant, les provocations n'ont pas manqué; et pourtant, le gouvernement n'a cessé, par les moyens les plus honteux, de tenter l'essai du plus épouvantable des crimes: la guerre civile.

Il a calomnié Paris et a ameuté contre lui la province.

Il a amené contre nous nos frères de l'armée, qu'il a fait mourir de froid sur nos places, tandis que leurs foyers les attendaient.

Il a voulu nous imposer un général en chef.

Il a, par des tentatives nocturnes, tenté de nous désarmer de nos canons, après avoir été empêché par nous de les livrer aux Prussiens.

Il a enfin, avec le concours de ses complices effarés de Bordeaux, dit à Paris: "Tu viens de te montrer héroïque; or, nous avons peur de toi; donc nous t'arrachons ta couronne de capitale."

Qu'a fait le comité central pour répondre à ces attaques? Il a fondé la Fédération; il a prêché la modération—disons le mot—la générosité; au moment où l'attaque armée commençait, il disait à tous: "Jamais d'agression, et ne ripostez qu'à la dernière extrémité!"

Il a appelé à lui toutes les intelligences, toutes les capacités; il a demandé le concours du corps d'officiers; il a ouvert sa porte chaque fois que l'on y frappait au nom de la République.

De quel côté était donc le droit et la justice? De quel côté était la mauvaise foi?

Cette histoire est trop courte et trop près de nous, pour que chacun ne l'ait pas encore à la mémoire. Si nous l'écrivons à la veille du jour où nous allons nous retirer, c'est, nous le répétons, pour les honnêtes gens qui ont accepté légèrement des calomnies dignes seulement de ceux qui les avaient lancées.

Un des plus grands sujets de colère de ces derniers contre nous est l'obscurité de nos noms. Hélas! bien des noms étaient connus, très connus, et cette notoriété nous a été bien fatale!

Voulez-vous connaître un des derniers moyens qu'ils ont employé contre nous? Ils refusent du pain aux troupes qui ont mieux aimé se laisser désarmer que de tirer sur le peuple. Et, ils nous appellent assassins, eux qui punissent le refus d'assassinat par la faim!

D'abord, nous le disons avec indignation: la boue sanglante dont on essaye de flétrir notre honneur est une ignoble infamie. Jamais un arrêt d'exécution n'a été signé par nous; jamais la garde nationale n'a pris part à l'exécution d'un crime.

Quel intérêt y aurait-elle? Quel intérêt y aurions-nous?

C'est aussi absurde qu'infâme.

Au surplus, il est presque honteux de nous défendre. Notre conduite montre, en définitive, ce que nous sommes. Avons-nous brigué des traitements ou des honneurs? Si nous sommes inconnus, ayant pu obtenir, comme nous l'avons fait, la confiance de 215 bataillons, n'est-ce pas parce que nous avons dédaigné de nous faire une propagande? La notoriété s'obtient à bon marché: quelques phrases creuses ou un peu de lâcheté suffit; un passé tout récent l'a prouvé.

Nous, chargés d'un mandat qui faisait peser sur nos têtes une terrible responsabilité, nous l'avons accompli sans hésitation, sans peur, et dès que nous voici arrivés au but, nous disons au peuple qui nous a assez estimé pour écouter nos avis, qui ont souvent froissé son impatience: "Voici le mandat que tu nous a confié; là où notre intérêt personnel commencerait, notre devoir finit; fais ta volonté. Mon maître, tu t'es fait libre. Obscurs il y a quelques jours, nous allons rentrer obscurs dans tes rangs, et montrer aux gouvernants que l'on peut descendre, la tête haute, les marches de ton Hôtel-de-Ville, avec la certitude de trouver au bas l'étreinte de ta loyale et robuste main."

Les membres du comité central,

Ant. Arnaud, Assi, Billioray, Ferrat, Babick, Ed. Moreau, C. Dupont, Varlin, Boursier, Mortier, Gouhier, Lavalette, Fr. Jourde, Rousseau, Ch. Lullier, Henry Fortuné, G. Arnold, Viard, J. Grolland, Barroud, H. Géresme, Fabre, Pougeret, Bouit.

—Le comité central de la garde nationale,

Considérant:

Qu'il y a urgence de constituer immédiatement l'administration communale de la ville de Paris,

Arrête:

"1o Les élections du Conseil communal de la ville de Paris auront lieu mercredi prochain, 22 mars.

"2o Le vote se fera au scrutin de liste et par arrondissement.

"Chaque arrondissement nommera un conseiller par chaque vingt mille habitants ou fraction excédante de plus de dix mille.

"Le scrutin sera ouvert de 8 heures du matin à 6 heures du soir. Le dépouillement aura lieu immédiatement.

"4o Les municipalités des vingt arrondissements sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

"Un avis ultérieur indiquera le nombre de conseillers à élire par arrondissement.

"Hôtel-de-Ville de Paris, ce 19 mars 1871.

"Le Comité central de la garde nationale:

"Assi, Billioray, Ferrat, Babick, Edouard, Moreau, C. Dupont, Varlin, Boursier, Mortier, Gouhier, Lavalette, Fr. Jourde, Rousseau, Ch. Lullier, Blanchet, J. Grolland, Barroud, H. Géresme, Fabre, Pougeret, Bouit, Viard, Ant. Arnaud."

CITOYENS DE PARIS.

Dans trois jours vous serez appelés, en toute liberté, à nommer la municipalité parisienne. Alors, ceux qui, par nécessité urgente, occupent le pouvoir, déposeront leurs titres provisoires entre les mains des élus du peuple.

Il y a en outre une décision importante que nous devons prendre immédiatement: c'est celle relative au traité de paix.

Nous déclarons, dès à présent, être fermement décidés à faire respecter ces préliminaires, afin d'arriver à sauvegarder à la fois le salut de la France républicaine et de la paix générale.

Le délégué du gouvernement au ministère de l'intérieur,

V. GRELIER.

COMITÉ CENTRAL DE LA GARDE NATIONALE.

Les habitants limitrophes des grandes voies de communication servant au transport des vivres pour l'alimentation de Paris sont invités à [illegible] des voitures.

Paris, ce 19 mars 1871.

Pour le comité central,

GOUHIER, G. ARNOLD, E. BOUIT.

Dans sa partie non officielle, le Journal officiel d'aujourd'hui publie ce qui suit:

Paris, le 19 mars 1871.

AUX DÉPARTEMENTS.

Le peuple de Paris, après avoir donné, depuis le 4 septembre, une preuve incontestable et éclatante de son patriotisme et de son dévouement à la République; après avoir supporté avec une résignation et un courage au-dessus de tout éloge les souffrances et les luttes d'un siége long et pénible, vient de se montrer de nouveau à la hauteur des circonstances [illegible]

Par son attitude calme, imposante et forte, par son esprit d'ordre républicain, il a su rallier l'immense majorité de la garde nationale, s'attirer les sympathies et le concours actif de l'armée, maintenir la tranquillité publique, éviter l'effusion du sang, réorganiser les services publics, respecter les conventions internationales et les préliminaires de paix.

Il espère que toute la presse reconnaîtra et constatera son esprit d'ordre républicain, son courage et son dévouement, et que les calomnies ridicules et odieuses répandues depuis quelques jours en province cesseront.

Les départements, éclairés et désabusés, rendront justice au peuple de la capitale, et ils comprendront que l'union de toute la nation est indispensable au salut commun.

Les grandes villes ont prouvé, lors des élections de 1869, et du plébiscite qu'elles étaient animées du même esprit républicain que Paris, les nouvelles autorités républicaines espèrent donc qu'elles lui apporteront leur concours sérieux et énergique dans les circonstances présentes et qu'elles les aideront à mener à bien l'œuvre de régénération et de salut qu'elles ont entreprise au milieu des plus graves périls.

Les campagnes seront jalouses d'imiter les villes. La France tout entière, après les désastres qu'elle vient d'éprouver, n'aura qu'un but: assurer le salut commun.

C'est là une grande tâche, digne du peuple tout entier, et il n'y faillira pas.

La province, en s'unissant à la capitale, prouvera à l'Europe et au monde que la France tout entière veut éviter toute division intestine, toute effusion de sang.

Les pouvoirs actuels sont essentiellement provisoires, et ils seront remplacés par un conseil communal qui sera élu mercredi prochain 22 courant.

Que la province se hâte donc d'imiter l'exemple de la capitale en s'organisant d'une façon républicaine, et qu'elle se mette au plutôt en rapport avec elle au moyen de délégués.

Le même esprit de concorde, d'union, d'amour républicain, nous inspirera tous. N'ayons qu'un espoir, qu'un but: le salut de la Patrie et le triomphe définitif de la République démocratique, une et indivisible.

Les délégués au Journal officiel.

A LA PRESSE.

Les autorités républicaines de la capitale veulent faire respecter la liberté de la presse, ainsi que toutes les autres; elles espèrent que tous les journaux comprendront que le premier de leurs devoirs est le respect dû à la République, à la vérité, à la justice et au droit, qui sont placés sous la sauvegarde de tous.

—Le Journal officiel de la République française donne le démenti le plus formel aux bruits alarmants et aux calomnies répandus à dessein, par une certaine presse, depuis trois jours. Il met la capitale et la province en garde contre ces manœuvres coupables qui doivent cesser sous la République, et qui deviendraient bientôt un véritable danger.

—L'état de siége est levé dans le département de la Seine.

Les conseils de guerre de l'armée permanente sont abolis.

Amnistie pleine et entière est accordée pour tous les crimes et délits politiques.

Il est enjoint à tous les directeurs de prisons de mettre immédiatement en liberté tous les détenus politiques.

—Le nouveau gouvernement de la République vient de prendre possession de tous les ministères et de toutes les administrations.

Cette occupation, opérée par la garde nationale, impose de grands devoirs aux citoyens, qui ont accepté cette tâche difficile.

L'armée, comprenant enfin la position qui lui était faite et les devoirs qui lui incombaient, s'est unie avec les habitants de la cité: troupes de ligne, mobiles et marins se sont unis pour l'œuvre commune.

Sachons donc profiter de cette union pour resserrer nos rangs, et, une fois pour toutes, asseoir la République sur des bases sérieuses et impérissables!

Que la garde nationale, unie à la ligne et à la mobile, continue son service avec courage et dévouement;

Que les bataillons de marche, dont les cadres sont encore presque au complet, occupent les forts et toutes les positions avancées, afin d'assurer la défense de la capitale;

Les municipalités des arrondissements, animées du même zèle et du même patriotisme que la garde nationale et l'armée, se sont unies à elles pour assurer le salut de la République et préparer les élections du Conseil communal, qui vont avoir lieu.

Point de divisions! Unité parfaite et liberté pleine et entière!

Citoyens,

La journée du 18 mars, que l'on cherche par raison et intérêt à travestir d'une manière odieuse, sera appelée dans l'histoire, la journée de la justice du peuple!

Le gouvernement déchu, toujours maladroit, a voulu provoquer un conflit sans s'être rendu compte de son impopularité, et de la confraternité des différentes armes.—L'armée entière, commandée pour être fratricide, a répondu à cet ordre par le cri de: Vive la République! Vive la garde nationale!

Seuls, deux hommes qui s'étaient rendus impopulaires par des actes que nous qualifions dès aujourd'hui d'iniques, ont été frappés dans un moment d'indignation populaire.

Le comité de la Fédération de la garde nationale, pour rendre hommage à la vérité, déclare qu'il est étranger à ces deux exécutions.

Aujourd'hui, les ministères sont constitués; la préfecture de police fonctionne, les administrations reprennent leur activité, et nous invitons tous les citoyens à maintenir le calme et l'ordre le plus parfait.

Citoyens,

Vous avez vu à l'œuvre la garde nationale; l'union, établie au milieu de tant de difficultés par le comité de la fédération de la garde nationale, a montré ce que nous aurions pu faire, ce que nous ferons dans l'avenir.

Au Public.

[illegible]

Décédé, samedi, 8 avril 1871, à dix heures et quart du matin, IGNACE DUGAS, à l'âge de [illegible] ans. [illegible]

IN MEMORIAM.

[illegible]

G. B. BRAUGHN, Président. [illegible]

IN MEMORIAM.

Association de Bienfaisance mutuelle du Pélican.

Nlle-Orléans, 5 avril 1871.

[illegible]

J. A. ETAT, Président. [illegible]

3 avril—1t. R. W. YOUNG, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS, AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, Articles de Tapisserie, Stores, Couvertures de Tables, Cris, Rideaux dentelle, Corniches, etc.

Salle du Conclave Ionie No 11—S. W. M.

Conclave Salem No 8, S. W. M.

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Conclave Alma No 15, S.·. W.·. M.·.

RÉUNION EXTRAORDINAIRE. DIMANCHE, 9 AVRIL 1871.

Conclave Good No 20, S.·. W.·. M.·.

Le Grand Tir Public, Au Jardin Magnolia—Bayou Bridge.

EMILE HOBLE.

Nouvelle Société Italienne de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.

Conférence [illegible]

Office of the Crescent City. LIVE STOCK LANDING AND SLAUGHTER HOUSE CO.

Compagnie du Gaz Steiner de la Louisiane.

CARL KOHN, Président. J. C. BERRY, [illegible] JULES CASSARD, JAMES E. GUTHRIE.

Compagnie du Télégraphe National.

HUGH McCLOSKEY, Président.

Institution Catholique, POUR L'INSTRUCTION DES ORPHELINS INDIGENTS. COIN UNION ET GRANDS-HOMMES.

Habillements de Jeunes Garçons et d'Enfants.

Courses du Jockey Club de la Métairie, 1871.

Commençant le Samedi 8 avril.

Second jour—Mardi, 11 avril. Troisième jour—Mercredi 12 avril. Quatrième jour—Jeudi, 13 avril. Cinquième jour—Vendredi, 14 avril. Sixième jour—Samedi, 15 avril.

PRIX D'ENTRÉE.

THEODOR DANZIGER & SON, 166 ... RUE DU CANAL ... 166, ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS.

Theodor Danziger & Son, RUE DU CANAL.

Grande Réduction de Prix — DANS LES — MARCHANDISES SÈCHES, — CHEZ — PEPIN & TURCOTTE, 150 ... RUE DU CANAL ... 150, Maison Blanche, entre Baronne.

C'EST AU MAGASIN — DE — M. REIMAN, RUE DU CANAL, QUE L'ON TROUVE Les plus belles occasions QUI AIENT JAMAIS ÉTÉ OFFERTES — EN — MARCHANDISES SÈCHES.

Ouverture d'un nouveau Stock.

Nouveautés, R. T. WALSHE.

ROB'T E. LEE'S, Coin Royale et St-Louis.

Préparez-vous aux chaleurs. LE NOUVEAU STOCK DE Habillements de printemps et d'été, de G. B. GENIN, 14 ... RUE DU CAMP ... 14 (Au-dessous du City Hotel).

Perdu.

GRAND DEBALLAGE — DE — CHALES EN DENTELLES LAMA & PUSHER, SACS EN DENTELLES DU DERNIER GENRE. THEODOR DANZIGER & SON, 166 Canal.

VACCIN FRAIS,

P. CURACHS, Coin Royale et St-Philippe.

An Public.

Maison à louer.

Institution Catholique pour l'instruction des Orphelins indigents. 3me District.

KRUG & Co REIMS.

AVIS.

Grande Partie de Jeunes Coqs. LE KENTUCKY ET LA LOUISIANE.

A Vendre,

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Vie en Louisiane.

W. P. HARPER, Secrétaire.

W. D. BOWMAN, Agent.

EGLISE STE-ANNE.

DEMANDE.

$10 DE RECOMPENSE. Clés perdues.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS, 188 et 190, rue Vieille-Levée.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works: ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes. BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY. A vendre en gros par NORMAN & REISS, Seuls Agents.

Nouvelles Marchandises DE PRINTEMPS CHEZ GUÉBLE & NIPPERT, 127 ... RUE DU CANAL ... 127.

Nouveautés! Nouveautés!

En Débarquement des navires "Paramount" et "Mercury", DE BORDEAUX. 200 barriques VIN ROUGE.

MARCHANDISES SÈCHES A bon marché, Venant des Encans de New-York, —CHEZ— TURCOTTE & LAROSE, JACKSON STORE.

AU PUBLIC.

Dissolution de Société.

PIANOS PLEYEL. HORN & BREMER.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat.

GEO. A. SHERIDAN.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans.

Pianos, Pianos, — ET — Instruments de Musique. CHARPAUX & LOUBERE, 8 — Rue Royale — 8. FAIVRE, JELMINI, BORD. PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, GALLENBERG et VAUPEL, etc., etc.

MAISON J. GALINIER, 101 .. RUE ROYALE .. 101, Entre St-Louis et Conti. OUVERTURE de la saison de printemps et d'été. CHAPEAUX DE PAILLE. Prix très avantageux.

VIN — 100 barriques

De quel fil vous servez-vous? LE FIL DE COTON LONGUE SOIE DE WILLISTON EST RECONNU Le meilleur des fils.

Redmond E. Mannion,

JULES MOSSY, NOTAIRE PUBLIC,

Livres de droit.

Beurre. Beurre. Beurre.

A LOUER A BAIL.

A Vendre,

A vendre, Pour cause de départ.

A Vendre POUR CAUSE DE DÉPART.

A vendre,

A Louer,

A vendre ou à louer, à Mandeville,

TRICOU & ROSSEAU, 88 — Common St. — 88

Paris's Saloon,